

PV DE LA REUNION DU BUREAU DE L'ASL DES PROPRIETAIRES DES TERRES-BASSES

Mercredi 19 décembre 2023 local ASL - 18heures

Nom	Fonction	E Mail	Mobile	Présent	Excusé	Absent
Ottavio Lavaggi	Président	olavaggi@gmail.com	06 90 22 64 75	X		
Marc Vayrac	Vice-Président	marcvayrac@hotmail.com	06 90 35 46 35		X	
Patrick Georget	Trésorier	pageorget1946@gmail.com	06 32 95 79 73	V		
Lesley Reed	Membre	lesley@stmartinsothebysrealty.com	06 90 30 53 54	X		
Gérard Canton	Membre	gerard.canton@gmail.com	06 13 54 02 65	X		
Eléonore Astier-Petin	Membre	eleonore.astier-petin@belmond.com	06 90 77 20 10		X	
Christian Fossat	Membre	cfossat5@gmail.com	06 90 73 69 30	X		
Franck Ho Hio Hen	Membre	franck@hohiohen.com	06 96 24 40 80	X		
Sébastien Niclausse	Membre	sniclausse@thdtel.com	06 90 74 91 19	X		
Jean-Philippe Campion	Manager	jeanphilippecampion@gmail.com	06 90 22 00 50	VX		
Olivier Bernaz -Image	Gestionnaire	olivier@immoantilles.com	06 90 50 08 55	X		
Isabelle Cazorla – Image				V		

R : Pouvoir de Eléonore Astier à Lesley Reed -

V : Visio

Proposed Agenda

- 1) mise à jour sur le conflit de l'eau
- 2) suivi de l'infrastructure des déchets
- 3) lignes directrices pour le budget 2024
- 4) dates de l'AG 2024
- 5) mise à jour sur les litiges en cours
- 6) tout autre sujet que les gestionnaires ou les membres du bureau souhaiteraient voir abordé (merci de les en informer).

1. COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LE PREFET

La EASM a changé d'avocat Me AUBERT. Ils ont avancé sur le dossier en disant accepter le caractère public. Ils souhaiteraient cependant signer une convention du temps de devenir autonome avec un REUSE sur la station d'épuration (production d'eau à partir des effluents traités).

Ils indiquent que la restauration du réseau coûte 5,2M€ et qu'ils souhaiteraient donc nous rétrocéder le réseau dès qu'ils seraient autonomes ; en échange ils prendraient en charge les factures de la SAUR.

Le préfet a la maîtrise du dossier maintenant, ce qui n'était pas le cas lors de la première rencontre avec notre président.

Du côté de la SAUR, Nicolas Touzet en a conclu qu'il pourrait adresser ses factures à la COM ou l'EASM afin d'être payé ; Le Préfet a indiqué qu'il fallait garder en tête que si la réparation du réseau d'eau des Terres-Basses coûtait 5.2 M€ et que c'était cher pour l'EASM, ce serait quasi impossible de financer ce réseau pour les 100 colotis branchés.

Melissa Rembotte a réitéré sa demande à ce qu'une convention ou directive émane du Préfet vers l'EASM pour que les travaux de réparation soient pris en compte à partir du 1^{er} Janvier.

Sébastien Niclausse fait remarquer que l'ARS a demandé de passer au traitement de l'eau par hypochlorite de sodium(eau de javel) au dioxyde de chlore, ce qui fait vieillir entre 5 et 10 fois plus vite.

2. LOCAL POUBELLE

Yanick Beaud a été relancé par Franck, il est toujours en attente du devis d'une entreprise. Tout le bureau trouve que ce n'est pas très rapide. Il faut relancer Yanick Beaud pour que les devis soient présentés à l'assemblée générale. Patrick appellera Yanick.

- La première phase ne concerne que les déchets ménagers.
- La seconde phase pourra prévoir les déchets verts et autres.
- Franck fera la présentation lors de l'assemblée générale.

3. LIGNES DIRECTRICES POUR LE BUDGET 2024

Patrick Georget circularisera après finition le budget dont une version était présentée.

Patrick a vérifié la comptabilité, 145 000€ de débiteur 835 000€

Au niveau des routes, Fer a cheval sera terminé en février 2024, on pourrait faire l'enrobé à la suite.

Le problème de la route de Jungle Road reste que la deuxième partie (1200ml) n'est pas encore équipée (edf, fibre, ...)

Les barrières sont à 100% opérationnelles, seule la barrière de sortie de la guérite est manquante.

Il est demandé que des stocks de pièces détachées pour les portails et barrières soient prévus.

4. DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024

24 février 2024 faire rapidement la proposition d'OJ

5. MISE A JOUR SUR LES LITIGES EN COURS

- L'affaire Baysari est toujours en cours.
- Guehelneuc la vente est prévue en mars.

6. POINT SUR LES DEBITEURS

Pour information, les 10% ont été appliqués le 30 juin aux retardataires et le montant des arriérés à ce jour est de 128 838€ et les plus gros débiteurs sont les suivants :

CREDIT	PROPRIETAIRE	SODLE DEBITEUR
5097,13	GUEHENNEUC Boris	31 185,19
8302,38	MILLER Leonard	16 160,02
7864,64	LE PLUVIER	12 086,00
4616,81	PROVOST Christophe	10 271,38
2762,19	BUKAFI	6 722,82
2012,19	VILLA ROBINSON	4 455,87
12342,53	LES BOSQUETS	3 635,20
10915,07	L'HARMONIE	3 053,66
10870,95	SB TERRE BASSE	3 053,66
10710,66	BLACKWELL Martin	3 037,16
10364,03	CAVALLO/ THIEFIN	3 037,16
10780,95	BOUCARD	2 686,05
11166,29	SINGH Dinakar	2 514,88
14799,96	DARLING & CIE	2 487,16
14100,23	INVICTA PRIVATSTIGTUNG	2 487,16
8922,81	VILLA NUIT BLANCHE	2 487,16
5987,39	URSEL MATTES	2 233,62
4656,83	SCOTT	2 233,62
6745,96	TOMTEN	2 233,62
8552,36	CLEVELAND Mark et Karla	1 595,45
5121,65	EHRlich Robert	1 595,45
993,62	ANGELE	1 595,45
993,62	LES VILLAS DE L'ETANG	1 595,45
12597,13	HENCO	1 058,60
14057,13	PISCIONE Juan	1 042,79

Fin de la réunion à 18.00h

Le président

Ottavio Lavaggi

